

A. AMELIORER L'ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE EN FAVORISANT LES MODES ALTERNATIFS A LA VOITURE

1- PROMOUVOIR LES TRANSPORTS COLLECTIFS

1.1 EN AMELIORANT LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS

Créer une ligne express entre Antibes et le parc de Sophia Antipolis

Lien(s) :

- Fiche n°3 : Améliorer les temps de parcours
- Fiche n°5 : Réaliser un transport collectif en site propre (TCSP)
- Fiche n°11 : Réaliser le pôle d'échanges de la technopole sophilopolitaine
- Fiche n°13 : Créer ou identifier des offres de P+R et covoiturage liées aux transports collectifs et du stationnement à proximité des centres urbains



Enjeux

Assurer une continuité depuis la ligne ferroviaire vers le pôle d'emplois majeur de l'agglomération et relier le nord d'Antibes à son centre ville

Permettre des gains de temps de parcours sur des liaisons structurantes du réseau ENVIBUS

Offrir une desserte très rapide vers le centre d'Antibes pour favoriser la fréquentation du réseau ENVIBUS

Actions

Mettre en place une desserte express entre la gare SNCF d'Antibes et le parc d'activités de Sophia Antipolis avec une fréquence au quart d'heure

Suites à donner

Réaliser des études d'aménagement des carrefours et giratoires pour accorder la priorité de passage des véhicules, en tant que de besoin

Lancer des études d'aménagement des points d'arrêts et parcs relais potentiels

Maîtrise d'Ouvrage Principale (MOP)

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis au titre de sa compétence transport

Partenaires

Conseil Général des Alpes Maritimes au titre de sa compétence voirie

Communes au titre de leurs compétences voirie

Echéances

CT

Estimations financières prévisionnelles (en HT)

1 800K€ H.T. : acquisition de véhicules

Indicateur(s) de suivi

Nombre de véhicules affectés à ce service

Nombre de rotation établie

Nombre d'usagers

Temps de parcours de la ligne